

*Programme*

AVOT OUBANIM

Pin'has 5784

**Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants****1 HEURE**1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique**1 QUIZZ**1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés**1 SOIREE**Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner**1 TIRAGE AU SORT**1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux**PARACHA**

?

Dans le verset 15, la Torah nous dit :
“Moché parla à Hachem pour dire.” Qu'y a-t-il
d'inhabituel dans ce verset ?

D'habitude, **dans toute la Torah, c'est Hachem qui parle à Moché.** Et là, c'est Moché qui parle à Hachem.

?

Qu'apprenons-nous de ce verset ?

Ce verset montre le **niveau extraordinaire que Moché a atteint.** Il pouvait librement parler à Hachem, chaque fois qu'il en avait besoin.

?

Que veut dire le mot *Lémor* (“pour dire”) ?

Pour dire aux autres. Chaque fois qu'Hachem parlait à Moché, celui-ci devait **répéter aux *Bné Israël*** ce qu'Hachem lui avait dit.

?

Dans notre verset, à qui Hachem devait-il répéter ce que Moché venait de Lui dire ?

Ici, “pour dire” ne veut pas dire qu’Hachem devait répéter ce que Moché Lui avait dit. Il montre que Moché voulait qu’Hachem lui réponde, qu’il lui dise s’il allait ou pas exaucer sa demande.

?

Quelle était la demande de Moché *Rabbénou* ?

Le verset 16 nous le dit : “Que Hachem, le Dieu des esprits, **nomme un guide sur l’assemblée.**”

?

Que veut dire “le Dieu des esprits” ?

Rachi nous apprend que Moché *Rabbénou* a dit à Hachem : “Tu sais bien que **chaque juif a un esprit différent** de celui des autres juifs. Nomme un guide qui

Chapitre 27, versets 15 à 18

Suite page suivante



PARACHA SUITE

saura supporter l'esprit de chacun d'eux."

Quelle a été la réponse d'Hachem ?

Le verset 18 nous dit qu'Hachem a dit à Moché Rabbénou : "Prends Yéhochoua' bin Noun, cet homme qui a en lui un **esprit spécial**".

Que veut dire ici un "esprit spécial" ?

Cela veut dire "un esprit qui **peut comprendre chaque Juif**".

Comment peut-on arriver à ce **niveau élevé**, où on **accepte les différences d'esprit** de chacun ?

C'est en s'investissant pour chaque Juif qu'on peut arriver à l'aimer et à le comprendre.

En conclusion, on croit souvent qu'on donne à ceux qu'on aime. Mais en vérité, on aime ceux à qui l'on a donné. La grandeur de Yéhochoua', c'était qu'il investissait en chacun. Il donnait à chacun. Cela lui permettait d'aimer chacun et de l'accepter avec sa spécificité, sans s'énerver et sans le rejeter.

Choul'han 'Aroukh, chapitre 549, Halakhot 1

HALAKHA

Le Choul'han 'Aroukh écrit : "Nous devons jeûner le **17 Tamouz**, le **9 Av**, le **3 Tichri** et le **10 Tévet** pour les événements mauvais qui se sont produits ces jours-ci."

Le *Michna Beroura* explique que ces quatre jeûnes ont été institués par les prophètes, et que le *Passouk* suivant, du prophète Zekharia, y fait allusion : "Le jeûne du quatrième, et le jeûne du cinquième, et le jeûne du septième, et le jeûne du dixième..."

De quels jeûnes s'agit-il ?

Les 'Hakhamim ont expliqué que :

- le **jeûne du quatrième**, c'est celui du quatrième mois en partant de Nissan (Tamouz) : le **17 Tamouz** ;
- le **jeûne du cinquième**, c'est celui du 9 Av ;
- le **jeûne du septième**, c'est celui du septième mois (Tichri) : celui de **Guédalia** ;
- le jeûne du dixième, c'est celui du dixième mois (Tévet) : celui du **10 Tévet**.

Pourquoi jeûnons-nous ces jours-là ?

A cause de **malheurs** qui se sont produits, afin de **réveiller notre cœur** et de veiller à **faire Téchouva**. En effet, en nous souvenant des **mauvaises actions** de nos ancêtres et de ce qu'elles ont entraîné (**destruction du Beth Hamikdach et exil**), nous

prenons la décision de ne plus les reproduire. D'améliorer notre comportement. Et nous accomplissons ce que le *Passouk* dit : "Ils avoueront leurs fautes et les fautes de leurs pères."

Chacun doit donc, ces jours-là, analyser un peu ses actions et faire *Téchouva*. Car l'essentiel n'est pas vraiment le jeûne, mais la *Téchouva* qui en découle (et à laquelle le jeûne n'est qu'une préparation). Par conséquent, ceux qui jeûnent mais passent toute la journée à des futilités s'occupent de l'accessoire et délaissent l'essentiel.

Peut-on se dispenser du jeûne en disant : "Puisque l'essentiel du jeûne est la *Téchouva*, je fais *Téchouva* et je ne jeûne pas" ?

Non, car le jeûne est une **institution de nos Prophètes**, et donc une *Mitsva* positive.

Le 17 Tamouz, une statue a été introduite dans le *Beth Hamikdach*. Par qui ?

Selon une opinion, par **le roi Ménaché**, à l'époque du premier *Beth H*

Puissions-nous, grâce à notre *Téchouva*, assister prochainement à la construction du *Beth Hamikdach* à la fin de l'exil et à la venue du *Machia'h*. Amen !



Pirké Avot, chapitre 4, fin de la Michna 5

MICHNA

“Et ainsi Hillel avait l’habitude de dire : ‘Celui qui **utilise la couronne de la Torah** (pour ses intérêts personnels ; par exemple pour être honoré) quitte ce monde.”

Le *Tiférét Israël* explique différemment le mot *Halaf* utilisé dans la *Michna*, et que nous avons traduit par “quitter ce monde”. Selon lui, il signifie “transformer”. Et la *Michna* parle d’une personne qui se sert de la Torah pour satisfaire ses intérêts personnels et qui, ainsi, transforme une couronne qui aurait dû honorer la Torah en un **outil utilisé égoïstement**.

La *Michna* continue en disant : “Tu apprends de là que quiconque qui se sert des paroles de la Torah pour **satisfaire ses intérêts personnels** a **retiré sa vie du monde**”.

Le *Ramban* explique : “Il a retiré sa vie du monde futur.”

Rachi dit : “Celui qui a utilisé les paroles de la Torah pour ses intérêts personnels (être honoré, s’enrichir, exploiter les autres etc...) et pas pour l’honneur de la Torah a **perdu sa récompense dans le monde futur**.”

Selon le *Tiférét Israël*, les mots “Elle est ta vie et la longueur de tes jours”, énoncés au sujet de la Torah ne concerne que celui qui étudie la Torah pour Hachem.

Pas celui qui l’étudie pour lui-même, pour satisfaire ses intérêts personnels (car ainsi, il retire la *Kédoucha*, et donc la force, qui imprégnait cette couronne et pouvait rallonger sa propre vie).

Iyov, chapitre 36, versets 1 à 33

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Elihou continue à s’adresser à Iyov, pour le convaincre qu’**Hachem voit tout ce qu’il se passe, et décide tout**.

Il lui dit : “Bien qu’Hachem soit très fort et élevé, Il veille constamment sur les mondes les plus bas, et **ne rejette pas l’homme humble** qui résiste aux sollicitations de son *Yétser Hara*’. Il s’occupe tout le temps de cet homme, jusqu’à l’installer devant des rois, dans un fauteuil glorieux.

Une fois qu’il l’a réhaussé, ce n’est pas provisoire. C’est permanent. Les *Tsadikim* semblent parfois accablés de malheurs et d’épreuves. Mais même dans ces moments-là, Hachem continue à s’occuper d’eux tout le temps.

Il leur indique ainsi de corriger une légère déviation. Et s’ils le font, tout rentrera dans l’ordre. Les *Récha’im*, par contre, se **soumettent à leur *Yétser Hara***. Ils **réveillent ainsi la colère d’Hachem**, et ne s’adressent pas à Lui dans leur malheur.

Au contraire, ils font dépendre ce qui leur arrive des astres, et se révoltent contre la mauvaise organisation de ces derniers

Il ne leur vient pas du tout à l’idée de prier Hachem pour que leurs malheurs prennent fin. Et, en vrai, mon cher Iyov, les **malheurs sont une bonne chose**. Car ils permettent d’être **sauvés du *Guéhinam*** (enfer), qui est beaucoup plus dur que toutes les souffrances qu’un homme peut endurer sur terre.

Tous les malheurs qui s’abattent sur toi ne sont là que pour te pousser à te rapprocher encore plus d’Hachem, en supportant ce qu’il t’arrive et en admettant que cela

t’évitera les souffrances du *Guéhinam*, et te permettra de profiter d’un **délice éternel dans le monde futur**.

Ce qui t’arrive est donc très bon pour toi. Car, grâce à cela, tu seras protégé dorénavant de toute tentation du *Yétser Hara*. Lorsqu’un homme vit constamment dans le confort matériel, il a **tendance à s’éloigner d’Hachem**.

Il est alors éternellement perdu, comme l’ont été la génération du Déluge, celle de Sdom et de ses environs. Leurs habitants ont fini par rejeter Hachem, tant ils vivaient dans le confort matériel. Il n’est donc **pas bon de chercher constamment le confort matériel**. Car sans aucune difficulté, on risque de rejeter Hachem, et donc de disparaître. Tu as préféré critiquer Hachem que d’accepter ce qu’il t’a envoyé. Maintenant, arrête cela !

Le **regard humain est limité**. Hachem, qui l’a créé, voit bien plus loin. J’insiste donc pour que tu observes le fonctionnement du monde : il arrive très souvent que des tonnerres puissants, des éclairs brillants et des nuages chargés de pluie annoncent un gros orage, puis brusquement le ciel s’éclaircit.

Car les gens, ayant eu très peur des pluies annonciatrices de malheurs, ont prié pour qu’elles n’ait pas lieu.

Les gens ont donc la **capacité d’apaiser la colère d’Hachem par leur prières**. Alors toi aussi, prie !

Au lieu de critiquer Hachem sur ce qu’il t’a fait, concentre-toi plutôt sur une prière sincère.”


**CHOFTIM
PROPHÈTES**

Nous continuons l'histoire de Chmouel *Hanavi*. A l'époque où le petit Chmouel se trouvait à Chilo chez 'Eli, le *Cohen Gadol*, la prophétie avait cessé depuis de nombreuses années en Israël, et à partir de Chmouel, elle a recommencé.

? Les enfants, voulez-vous savoir dans quelles circonstances Chmouel a reçu sa première prophétie ? Oui ? Alors voici.

Une nuit, alors que le petit Chmouel, qui était encore un jeune enfant de 3, 4 ou 5 ans, **dormait dans la partie réservée aux Léviim, à côté du Kodech Hakodachim**, le Saint des saints, et que la Ménora était allumée, **Chmouel entendit une voix douce** l'appeler ainsi : "Chmouel, Chmouel". Immédiatement, il répondit : "Me voici", et courut chez 'Eli Hacohen, lui disant : "Tu m'as appelé !"

'Eli Hacohen lui répondit qu'il ne l'avait pas appelé et lui dit de retourner dormir.

Cette scène se reproduisit deux autres fois, suite à quoi 'Eli Hacohen comprit qu'Hachem appelait Chmouel. C'est pourquoi il dit à Chmouel de retourner dormir en l'instruisant de dire les six mots suivants : "Parle Hachem, car Ton serviteur

entend", lorsqu'il serait rappelé.

Hachem revint vers Chmouel et l'appela : "Chmouel, Chmouel". Celui-ci dit alors : "Parle, car Ton serviteur entend", **oubliant de dire "Hachem"**.

? Pourquoi n'a-t-il pas dit "Hachem" ?

Rachi et tous les commentateurs répondent qu'il n'était **toujours pas persuadé que c'était Hachem qui lui parlait**. Cela aurait pu être un ange ou autre. Il n'arriverait pas à se résoudre qu'Hachem lui parlait. Telle fut la première apparition et le texte nous rapporte le message que Chmouel a reçu **annonçant la destruction de la lignée de 'Eli Hacohen**.

Le lendemain, 'Eli Hacohen demande à Chmouel ce qu'Hachem lui avait dit sans rien omettre. Chmouel dévoila alors le sens de la prophétie qu'il avait reçue. 'Eli Hacohen répondit alors : *Hachem Hou, Hatov Bé'énav Ya'assé*, ce qui signifie : "Il est Hachem, qu'il fasse ce qui est bien à Ses yeux".

**CHMIRAT
HALACHONE
en histoire**

Le Rambam nous enseigne : "Parler excessivement de choses dénuées de sens peut conduire à parler négativement des autres." (*Michné Torah Hilkhot Toumat Tsara'at* 16, 10).

LE CAS DE LA SEMAINE

Chim'on a entendu une **rumeur** qui prétendrait que Réouven **vole des crayons** dans les trousses de ses camarades.

QUESTION

Chim'on peut-il croire cette rumeur ?

Réponse



Chimon n'a pas le droit de croire à cette rumeur et encore moins de la répandre, quelle que soit d'ailleurs la nature du méfait prétendument commis par Réouven.



**HISTOIRE**

Une dame, qui est devenue veuve lorsqu'elle était encore jeune et qui en souffrait, rêvait de pouvoir, un jour, commander un Séfer Torah majestueux à la mémoire de son mari.

Pendant des dizaines d'années, elle a économisé pour cela. Et finalement, elle a réuni la somme nécessaire à l'achat d'un très beau Séfer Torah.

On lui a conseillé un Sofer compétent, et elle lui a demandé d'écrire avec soin un Séfer Torah à la mémoire de son mari.

L'écriture a pris plusieurs mois ; et, quelques jours avant la date de l'anniversaire du décès de son mari, le Séfer Torah a été terminé. La veuve débordait de joie !

Le Chabbath suivant, c'était justement la date du décès de son mari ; et elle était donc très heureuse que le Séfer Torah soit utilisé à cette occasion.

Jeudi après-midi, avant d'amener le Séfer Torah à la synagogue, le Sofer a voulu le vérifier de nouveau. Il l'a relu du début à la fin ; et, à un moment, il a découvert, très étonné, que dans l'écriture de l'un des noms de Dieu, une **lettre avait été mal écrite**. Il s'est dépêché d'amener le Séfer Torah chez Rav Chlomo Zalman Auerbach pour lui montrer le problème.

Le Rav a dit que la question était difficile, qu'il ne pouvait donc pas y répondre immédiatement, et qu'il lui transmettrait la réponse lorsqu'il aurait trouvé une solution.

Vendredi matin, le Rav a rappelé le Sofer pour lui dire comment corriger le Séfer Torah, pour le rendre Cachère et qu'on puisse y lire la Paracha.

Mais c'était un vendredi d'hiver (où Chabbath rentre tôt), le Sofer était **débordé d'occupations** ; et il a donc décidé de corriger le Séfer Torah dimanche.

Le Rav n'a cependant pas approuvé cette décision. En effet, la veuve était **tellement heureuse qu'on lise dans ce Séfer Torah** précisément ce Chabbath, le **jour du Yahrzeit de son mari** ! Comment, par conséquent, repousser volontairement cette correction à la semaine suivante ?!

Le Sofer a dit : "Mais Rav, le temps est très serré... Il vaut mieux que je m'en occupe tranquillement la semaine prochaine..." Et le Rav lui a alors révélé un secret dont il n'avait pas prévu de parler...

"Savez-vous ce que j'ai fait toute cette nuit ? J'ai **consulté des dizaines d'ouvrages** jusqu'à **trouver la solution**. Depuis que vous êtes venu me voir, je **n'ai pas fermé l'œil**. Je me suis dit qu'il faut trouver la solution pour que la correction ait lieu ce matin même, pour que Chabbath, le Séfer Torah soit Cachère et qu'on puisse donc l'utiliser. Et maintenant que je vous ai trouvé cette solution, vous repousserez avec légèreté la correction à après Chabbath ?!

Je vous en supplie, joignez-vous à mes efforts pour que cette veuve ait le bonheur qu'on lise demain matin dans le Séfer Torah qui a été écrit à la mémoire de son mari !"

Le Sofer, profondément **impressionné par le dévouement du Rav**, s'est mis au travail. Vendredi après-midi, il a déposé le Séfer Torah dans l'armoire sainte de la synagogue. Et Chabbath matin, ce Séfer Torah a été utilisé, à la plus grande joie de la veuve, qui a vu ses dizaines d'années d'efforts récompensées. Elle a senti que l'âme de son mari s'élevait très haut dans le ciel ce jour-là.



Question

Israël est trader. Ce matin, il signe un **contrat d'investissement** avec Ben dans lequel est mentionné que 60 % de la somme que Ben lui confie sera investie dans du diamant et 40 % dans du pétrole, et qu'il sera **rémunéré pour cela d'une somme fixe** prévue par avance.

Cependant, au vu d'une certaine opportunité, Israël décide **d'inverser la répartition** en investissant 60 % dans le pétrole et 40 % dans le diamant.

Sa décision s'est avérée pertinente car

l'argent investi a finalement **fructifié de 30 % de plus** que s'il avait été investi comme prévu dans le contrat.

Israël demande maintenant à ce qu'il se partagent cette plus-value à part égale. Ben prétend qu' étant donné qu'il a été **convenu qu'il recevrait un salaire fixe**, le fait qu'il ait finalement réussi à faire fructifier l'argent plus que prévu n'est pas une raison de lui en donner une part.

GUEMARA



A qui le surplus dû au changement revient-il, à Israël ou à Ben ?

A toi !

- Guemara Baba Kama 102 Tanou Rabbanan 'Hanoten Maot jusqu'à Kan Lis'hora, ainsi que Rachi Lika'h Bahen 'Hitin
- Roch Baba Kama 9, 18
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 183, 5

RÉPONSE

Nous trouvons dans la *Guemara* une discussion similaire. Quelqu'un a été envoyé acheter du blé à des fins d'investissement et a finalement acheté de l'orge. **L'orge a augmenté** de sorte que le propriétaire a gagné grâce à cela.

Selon Rabbi Yéhouda, ils devront se partager l'argent, mais selon Rabbi Méir le surplus appartiendra à l'envoyé. Rachi précise qu'il s'agit d'un cas où le salaire de l'envoyé a été convenu à 50% des bénéfices.

Mais si le salaire de l'envoyé a été fixé par avance, selon Rabbi Yéhouda **l'intégralité des gains sera reversée au propriétaire**. Tel est l'avis du Roch ainsi que d'autres commentateurs, et **ainsi tranche le Choul'han 'Aroukh**.

C'est pourquoi, dans notre cas aussi, puisque le salaire du trader a été **fixé par avance et non par pourcentage**, la totalité du surplus liée au changement appartiendra au propriétaire.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de *Avot Oubanim* : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

01 77 50 22 31

+972 54 679 75 77

avotoubanim@torah-box.com